

dans l'appel pour l'emprunt. Bien entendu, un article de journal pourrait laisser entendre qu'il s'agit d'une offre d'actions; mais il n'en est rien.

L'honorable M. Farris: Qui paye l'intérêt?

L'honorable M. Leonard: L'intérêt est payé par le fiduciaire aux termes de l'offre d'emprunt. Tous les sénateurs peuvent se procurer l'appel pour emprunt. J'ai la ferme conviction qu'il n'y a aucune intention de présumer de ce qui pourra se faire au Parlement—en fait, on l'a soigneusement évité.

J'ajoute qu'à sa séance de demain, le comité des banques et du commerce sera saisi de cette mesure. MM. Stevens, Coyne et Maxwell Bruce assisteront tous à cette séance, ainsi que M. Ross Tolmie, avocat des requérants. Ils pourront, j'en suis sûr, expliquer à la satisfaction de tous les membres du comité, la nature de cette offre de certificats fiduciaires.

L'honorable M. Wallace McCutcheon: Honorables sénateurs, peut-être me permettra-t-on d'ajouter quelques mots à ce qu'a dit le sénateur Brooks. Peu importe la légalité de la méthode employée, il me semble que le Parlement du Canada se trouvera embarrassé parce que, si le projet de loi n'est pas adopté et ne devient pas loi, des gens vont perdre de l'argent.

Il est bien vrai, comme mon honorable ami, le parrain du bill, nous l'a signalé, que l'on vend, non pas des actions bancaires, mais des certificats fiduciaires de la *Wellington Financial Corporation*. Et si, un jour, cette banque est constituée en corporation, alors les détenteurs de ces certificats fiduciaires auront droit à un nombre correspondant d'actions de la nouvelle banque. En attendant, ces certificats se vendent dans la coulisse. J'apprends de source fiable que ces certificats se vendaient cet après-midi dans cette ville à \$19, alors que leur prix de souscription est de \$15. Si ce projet de loi n'est pas adopté, celui qui aura payé \$19 dira au Parlement: «Qu'avez-vous fait? Vous m'avez fait perdre \$4».

Il se fait de la spéculation sur les marchés publics quant à ce que le Parlement va décider, et les parrains du bill ont beau avoir fait preuve de prudence, il me semble qu'ils auraient pu se montrer encore un peu plus prudents.

LA SAINT-PATRICE

HOMMAGE À SAINT PATRICE

L'honorable Joseph A. Sullivan: Honorables sénateurs, je suppose que tous les honorables sénateurs comprennent que nous commémorons aujourd'hui le plus grand jour

de l'histoire de la civilisation. J'aimerais remercier le chef du gouvernement (l'honorable M. Connolly, Ottawa-Ouest) de m'avoir si gentiment envoyé un trèfle; mais j'avais pris mes précautions en en emportant un moi-même, simplement au cas où il ne m'en aurait pas envoyé.

Il pourrait intéresser les honorables sénateurs d'entendre parler un peu de saint Patrice. Saint Patrice est né en Grande-Bretagne, probablement en l'année 389. Son père était un diacre nommé Calpurnius, et nous avons appris de Muirchu que le nom de la mère de saint Patrice était Conchessa; il nous dit qu'elle était de race franque et parente de saint Martin. D'après des données historiques dignes de foi, il semble que Patrice naquit en Écosse, sur l'estuaire de la Clyde. Cependant, on n'est pas cheval pour être né dans une écurie. Son père l'appela Patricius, nom qui en Irlandais devint Cottridge. L'organisation des parties chrétiennes de l'Irlande et l'évangélisation des provinces païennes furent le résultat des travaux apostoliques de saint Patrice.

Saint Patrice était un homme humble. L'Écriture Sainte nous dit que Dieu exalte les humbles et donne la victoire à celui qui consent à être un instrument entre ses mains.

L'homme a oublié sa fin; il a d'ailleurs été déraciné de la tradition. L'homme moderne est contre la tradition. Cela vient en partie du rythme révolutionnaire de notre époque. Nous ne nous préoccupons pas beaucoup de nous fonder sur la sagesse de nos pères. Nous croyons que nous devons nous dissocier comme de choses archaïques et désuètes de tout ce qui nous a précédé.

Vous et moi ne pouvons certainement pas penser, à moins que nous ne retournions dans la réserve de notre mémoire et n'en tirions le dépôt du passé, que nous emploierions comme fondement de la pensée future. De même, si une civilisation est appelée à progresser, l'homme doit retourner au passé, à la réserve de sa tradition, et tirer de ce grenier toutes les nobles idées qui y sont enfouies, qu'il utilisera comme la base de la pensée constructive en vue de l'avenir.

Aujourd'hui, l'homme a rompu avec tout cela. Non seulement est-il déshumanisé, ayant perdu la conscience de sa fin en se séparant de la tradition, mais, en fin de compte, sa déshumanisation a atteint le point de brisure avec ses semblables.

Les grandes unités du monde ont été perdues. Tout d'abord, l'unité de la nature, celle qui fait que nous sommes tous des êtres humains dotés d'intelligence et de volonté, ayant une fin commune, l'unité que donne le christianisme, unité dans laquelle nous